



Association des Sociétés

Chorales d'Alsace

Affiliée à la Confédération Musicale de France

Reg. des Ass. Vol. XXVIII - Fol. 23
CCM Mulhouse Europe 160085-60

Siège : 10, rue du Manège
68100 MULHOUSE

Attenschwiller, le 1er septembre 2021

DONNONS UN COUP DE POUCE A L'ASCA

Chers ami(e)s président(e)s,

Comme tous les ans à l'occasion de notre congrès, je reviens vers vous pour vous solliciter au travers de notre « Coup de pouce à l'ASCA ». En faisant figurer le logo de votre chorale dans le bulletin annuel - en partenariat avec nos sponsors - pour la modique somme de 15 € (ou plus), nous soulagerions notre trésorerie. Ces logos figureraient aussi sur le diaporama que nous projetterons pendant l'Assemblée Générale.

Nous sommes aussi à la recherche de partenaires pour notre bulletin. Je peux vous transmettre la lettre type si vous avez éventuellement une enseigne qui accepterait de mettre son logo dans notre bulletin.

Dans l'espoir que vous pourrez continuer à nous soutenir, ce dont je vous remercie par avance, je vous adresse, cher(e)s ami(e)s président(e)s, mes plus cordiales salutations.

René SUTTER, président de l'ASCA
22, rue Michelet
68220 Attenschwiller
06 22 75 31 63 - rene.sutter@wanadoo.fr

Site internet ASCA : www.asca-chorales-alsace.com

Talon-réponse à retourner avant le 19 septembre 2021

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :

autorise, en ma qualité de de la chorale

l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace à faire paraître le logo de notre chorale dans son bulletin annuel.

Vous voudrez bien envoyer le logo avec le talon-réponse et le règlement :

- soit à l'adresse postale du président avec chèque à l'ordre de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace
- soit par virement auprès de la CCM MULHOUSE EUROPE
n° IBAN : FR76 1027 8030 0000 0160 0854 026, BIC : CMCIFR2A
Dans ce cas, je vous prie de bien vouloir aviser par mail :
➤ le président rene.sutter@waandoo.fr et le trésorier roland.kuster@free.fr